



PROCÈS-VERBAL du conseil d'établissement de l'École Georges-Vanier tenu le 23 février 2015, à l'École Georges-Vanier située au 3995, boul. Lévesque Est, Ville de Laval, à 19h00.

1. Le mot de bienvenue a été présenté par Monsieur Alain Paul

Abdelouafi Laaroussi	P
Beauvais, Romane	P
Montmagny Guylaine	P
Morin Stéphane	P
Roustan Fabienne	P
Gagnon Richard	P
Goyette Bernard	P
Plourde, Claude	P
Vallée Steeve	P
Thériault Rachel	P
Naud Loraly	P
Gévry Stéphanie	A
Anderson Pierre	A
Gagnon Marilou	A
Vellone John	A

Invités(es) : Monsieur Alain Paul, directeur adjoint

P : présent(e) A : absent(e)

2. Adoption de l'ordre du jour

- Proposé : Madame Rachel Thériault

3. Adoption du procès-verbal du 26 janvier 2015

- Proposé : Monsieur Bernard Goyette

4. Suivi du procès-verbal

- **Voyage au Costa-Rica** : Annulé
- **Problématique du trottoir côté Est de la rue Mondor** : À suivre

5. Question du public

- Aucune

6. Informations :

- **Du président** : Aucun
- **De la directrice, Madame Martine Prud'homme** : représenté par M. Alain Paul, directeur adjoint
- **De la représentante du comité de parents, Madame Stéphanie Gévry** : aucun
- **Des représentantes du gouvernement étudiant, Madame Romane Beauvais et Madame Koralie Naud** : aucun

	<ul style="list-style-type: none"> • Du représentant du gouvernement étudiant, Monsieur Christian Roy et le Gouvernement des étudiants; sondent les élèves sur des propositions d'améliorations au sujet des offres alimentaires, des fontaines d'eau, de l'intercom et les toilettes.
	<p>7. Budget : finalité 2013-2014 et suivi 2014-2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • État de situation du budget 2013-2014 en surplus et du budget 2014-2015.
CE-14/15-19	<p>8. Normes et modalités d'évaluation, adoption par vote électronique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le conseil d'établissement est d'accord avec le document tel que présenté. • Proposé : Madame Marie-Louise Gagnon Secondé : Monsieur Abdelouafi Laroussi
CE-14/15-20	<p>9. Concomitance</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'École Georges-Vanier se joint à différentes écoles de formation professionnelle de la CSDL afin d'offrir à ses élèves de la FP un horaire intégré (horaire du régulier et de la FP) afin de leur permettre de poursuivre leurs études au secondaire tout en débutant un parcours en formation professionnelle. • Proposé : Madame Rachel Thériault Secondé : Monsieur Stéphane Morin
CE-14/15-21	<p>10. Maquette 2015-16, adoption par vote électronique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposé : Madame Guylaine Montmagny Secondé : Madame Rachel Thériault
CE-14/15-22	<p>11. Projets et sorties à caractère pédagogique, éducatif et culturel:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des activités de janvier 2015 (approbation électronique à confirmer aujourd'hui) et activités de février 2015. • Proposé : Monsieur Steeve Vallée <p>12. École et Communauté</p>
	<p>13. Varia</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suppléance : Monsieur Stéphane Morin signale que les nombreuses suppléances occasionnent des retards dans la remise des attestations. Monsieur Pascal Demers souligne que nous sommes conscients de la problématique mais que des corrections ont été apportées.
	<p>14. Levée de l'assemblée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposé : Monsieur Steeve Vallée